

AP/CAT (2002) 53

**Accord Partiel Ouvert en matière de prévention, de protection
et d'organisation des secours contre les risques naturels et
technologiques majeurs**

RESOLUTIONS

**adoptées lors de la 9ème session des Ministres de
l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs**

**Île de Bendor, Bandol, France
3 - 4 octobre 2002**

Strasbourg, le 5 novembre 2002

Accord Partiel Ouvert en matière de prévention, de protection et
d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs

RESOLUTION

**adoptée¹ lors de la 9ème session des Ministres de l'Accord
EUR-OPA Risques Majeurs**

**Île de Bendor, Bandol, France
3 - 4 octobre 2002**

- Résolution sur la culture du risque

¹ A l'unanimité

RESOLUTION SUR LA CULTURE DU RISQUE

LES MINISTRES,

Rappelant leur déclaration sur le droit à l'information et à la formation des populations en matière de gestion des risques, adoptée lors de la 8^e Session Ministérielle de l'Accord (21-22 février 2000 à Athènes) dans laquelle ils ont déclaré leur volonté :

- d'affirmer le droit des populations d'être informées en matière de prévention des risques et de la conduite à tenir en situation d'urgence
- d'accorder une priorité à la sensibilisation des enfants à la prévention des risques, notamment au travers des programmes d'éducation scolaire

Apportent leur appui :

- à la mise en œuvre du projet IRIS (Système International d'Information sur les risques) visant à utiliser la radio couplée avec internet pour contribuer à une meilleure information et sensibilisation des populations à la prévention des risques.
- à la création dans les Etats membres de l'Accord d'Observatoires nationaux de sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur ou équivalents, réunis en un réseau euro-méditerranéen dont le secrétariat pourrait être assuré par le Centre européen de Sofia en liaison avec l'Agence Nationale de Protection Civile

SE FELICITENT :

- du rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du plan SESAM (Plan d'organisation des Secours dans un Etablishement Scolaire devant un Accident Majeur dans les écoles et autres établissements utilisés par les enfants d'âge scolaire, présenté par les Autorités monégasques
- des actions de sensibilisation à la prévention des risques pour des enfants à besoins spécifiques (handicaps physiques, psychiques et enfants en situation d'exclusion sociale (FORM-OSE - Net de la Rue).
- des initiatives développées dans le Centre européen de Yerevan (ECTR) pour l'intégration du rôle protecteur du mobilier scolaire dans sa conception
- des initiatives prises au niveau universitaire dans le cadre des réseaux euro-méditerranéens d'universités, de masters euro-méditerranéens, première étape vers l'établissement de doctorats à label euro-méditerranéen en science du risque :
 - par le Centre Européen de Médecine des Catastrophes (CEMEC) de Saint Marin d'un master européen en médecine des catastrophes pour la troisième année consécutive,

- par les Universités de Montpellier –Nîmes d'un master européen en science du risque pour la deuxième année consécutive

CHARGENT le Secrétaire Exécutif :

- de poursuivre la mise en œuvre de la radio-risque jumelée avec internet dans le cadre du projet IRIS à partir d'expériences pilotes réalisées en France et d'actions spécifiques en Algérie dans la Wilaya d'Ain-Temouchent et au Maroc à Casablanca
- de promouvoir dans les Etats membres la création d'Observatoires nationaux de sécurité dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur
- de renforcer la mise en oeuvre du Programme FORM-OSE (formation Ouest, Sud, Est :
 - au niveau scolaire en s'appuyant sur les centres européens de Sofia, de Ravello et de Chypre en attachant une importance particulière au groupe des enfants à besoins spécifiques.
 - au niveau universitaire et au niveau professionnel.